VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Vœu b)

VOEU RELATIF A LA PRECARITE ETUDIANTE, DEPOSE PAR LE GROUPE COMMUNISTE ET REPUBLICAIN - FRONT DE GAUCHE

Rapporteur : Monsieur Pierre MIQUEL

Le 8 novembre dernier, un étudiant, acculé par des difficultés sociales et financières s'est immolé par le feu devant le CROUS de Lyon. Par son geste désespéré, il a voulu dénoncer les politiques sociales menées par le gouvernement en direction de la jeunesse. La précarité étudiante est bien réelle, et son impact sur des centaines de milliers d'étudiant.e.s en France n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui doivent renoncer à des soins pour des raisons financières et sacrifier des repas lors des périodes difficiles. S'ajoutent à cela les difficultés pour se loger quand le prix moyen des loyers ne cesse d'augmenter. Le coût de la vie étudiante croît d'année en année, tandis que le système d'aides sociales décline en même temps. La part des étudiant.e.s exerçant une activité rémunérée pour financer leurs études est considérable, souvent dans des petits emplois qui participent à la précarisation du monde du travail. Cette situation met en péril la réussite étudiante. Pourtant, malgré les nombreuses alertes des acteurs et actrices de la communauté universitaire, la situation non seulement ne s'améliore pas mais, bien au contraire, se dégrade. La décision du conseil d'administration du CNOUS de geler le montant des loyers 2020 pour la totalité du parc des résidences CROUS est une bonne mesure mais très insuffisante.

A Clermont-Ferrand, une grande partie des 40 000 étudiant.es n'échappent pas à ce constat.

Par conséquent, la ville de Clermont-Ferrand demande au gouvernement :

- la mise en place d'un plan d'urgence sociale en faveur du pouvoir d'achat des étudiant.e.s,

- la revalorisation des montants des bourses étudiantes,

- la construction de 100 000 nouveaux logements étudiants publics par an, la rénovation des logements existants et la nationalisation des résidences étudiantes privées,

- l'encadrement des loyers des logements étudiants,

- une réforme des aides sociales pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à la majorité.
11 élus ne prennent pas part au vote.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 DEC. 2019

Le Maire,

CLERMONT-FERRAND
ARVERNIA CIVITAS NOBILISSIMA

Olivier BIANCHI